



UNSA - ANPE
6, rue de la plaine 75020 PARIS
Tel : 01 44 93 20 85 Fax : 01 44 93 26 15
syndicat.unsa@anpe.fr
www.unsa-anpe.fr

Libres ensemble

Les raisons de la colère (n° 2)

Dès l'annonce de la fusion par le président SARKOZY en juin 2007, nous avons demandé un entretien à Christian CHARPY, déjà l'UNSA-ANPE avait fait observer au directeur général que le problème des salaires des agents devenait crucial.

Le DG convenait que ce problème devait trouver une réponse avec la mise en place de la fusion, il nous assurait qu'une enveloppe financière particulière permettrait d'offrir des marges de manœuvre.

Au fil des mois nous avons insisté pour que cette revendication majeure et attendue par l'ensemble du personnel, ne reste pas lettre morte. Au fil des mois, avec une grande habileté il faut bien le reconnaître, il a su évacuer le problème, soit en le reportant dans le cadre des négos sur l'accord RH transitoire, soit dans le cadre de la future convention collective nationale à négocier au mieux fin 2010.

De promesses en promesses non tenues, notre directeur général a réussi ce qu'il voulait éviter à tout pris, une grève nationale intersyndicale.

Si des avancées sous sa direction ont pu être obtenues (la mutuelle, les chèques restau, les mesures en faveur des DOM) il est aussi le seul directeur général depuis que le **contrat de progrès** existe entre l'ANPE et l'Etat, à n'avoir pas offert au personnel des améliorations financières.

Ses deux prédécesseurs, eux l'avaient fait (**intéressement et amélioration du régime indemnitaire**)

Aujourd'hui la situation est catastrophique pour bon nombre de nos collègues, notamment les nouveaux recrutés, mais pas qu'eux.

L'année 2009, va à ne pas en douter, être une année noire sur le plan du chômage, Pôle emploi va être au cœur des préoccupations des français.

Comment M. CHARPY peut imaginer que nos revendications légitimes – **quant on voit ce qu'obtiennent aujourd'hui certains corps de fonctionnaires moins exposés que les agents de l'Agence** - retombent en 2009 et que tout rentre dans l'ordre.

Nous le disons cette posture est à bien des égards la pire qu'il puisse tenir.

Non M. CHARPY les agents n'attendront pas 2011 pour comparer leurs traitements avec les salaires de la nouvelle CCN !

Le 1^{er} décembre 2008, mobilisez vous, fermez vos agences, car sinon ce qui se décidera dans les prochaines semaines, nous impactera les 20 prochaines années.

Le lundi 1^{er} tous en grève !